LYON CAPITALE

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 31 / 10 / 2026 à 04:50

Date de publication : mardi 10 janvier 2023 à 12:19

Type : Constitution SASU

Localisation : 01 - Ain

Support de parution : LyonCapitale.fr

Par ASSP en date du 06/01/2023, il a été constitué une SASU dénommée :

DT PRIMEUR

Siège social : 15 B Chemin du Bois Sec 01570 FEILLENS **Capital :** 1000 € **Objet social :** L'achat, la vente, de manière non sédentaire, en gros, demi-gros et détail de fruits, légumes et produits primeurs **Président :** M DESROCHES Théo demeurant 15 B Chemin du Bois Sec 01570 FEILLENS élu pour une durée illimitée **Admission aux assemblées et exercice du droit de vote :** Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. **Clauses d'agrément :** Toute cession de titres est soumise à l'agrément préalable des associés statuant à la majorité des voix. **Durée :** 99 ans ans à compter de son immatriculation au RCS de BOURG-EN-BRESSE.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/e72daaae-559d-4f00-8307-c53bdfbcde37